

Burundi : les défis à relever pour le peuple Batwa

Arrib News, 10/08/2014 – Source Xinhua Le peuple Batwa, qui représente 1% de la population burundaise, est confronté à plusieurs défis pour améliorer sa situation, y compris sa présence dans la vie politique, les terres et l'alphabetisation, selon Léonard Habimana, président et représentant légal de l'ONG burundaise "Unissons-Nous pour la Promotion des Batwa" (UNIPROBA), qui s'exprimait à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones. Les Batwa du Burundi demandent que les quotas actuels prévus dans la Constitution dans le cadre du partage du pouvoir entre les différentes communautés ethniques burundaises, soient revus, a affirmé vendredi M. Habimana dans une interview.

En dehors de la cooptation prévue pour six parlementaires (3 députés et 3 sénateurs) lors des élections, la Constitution burundaise reste "muette" pour d'autres postes à pourvoir pour la communauté autochtone Batwa, en l'occurrence les postes à caractère politique. "La Constitution prévoit un quota de 60% pour le groupe ethnique Hutu et 40% pour le groupe ethnique Tutsi, une raison qui nous pousse à réclamer un quota propre au groupe ethnique Batwa dans la mesure où le Burundi travaille toujours sur des réalités ethniques", a affirmé M. Habimana. Il a déclaré que le groupe Batwa propose 10% de représentation au gouvernement et dans l'administration publique. Mais à l'heure actuelle, a fait remarquer le président de l'UNIPROBA, le défi le plus important pour la communauté Batwa, c'est le manque de terres cultivables. "C'est un défi très important pour les Batwa du Burundi, d'autant plus qu'ils n'ont plus accès à la forêt, n'ont plus accès à l'argile dans la plupart des provinces burundaises pour pouvoir confectionner des pots", a-t-il souligné. M. Habimana a aussi évoqué la problématique d'analphabétisme qui touche encore une frange très élevée du peuple Batwa. A cause de l'analphabétisme, le groupe Batwa manque des cadres hautement qualifiés pour pouvoir occuper des postes de haute responsabilité, a-t-il dit. "On a par exemple des problèmes à pouvoir aligner des candidats Batwa universitaires. Aujourd'hui, nous voyons que nous sommes toujours en arrière en terme du niveau d'instruction sur le plan académique", a-t-il reconnu. M. Habimana a fait remarquer de massifs abandons scolaires au sein de la population Batwa. L'état de pauvreté est au cœur de ces abandons, a-t-il expliqué, en soulignant que la misère ne permet pas aux Batwa de se procurer du matériel scolaire et des frais scolaires pour les enfants du primaire et du secondaire. "Sur 10 enfants Batwa qui commencent la première année primaire, très rarement deux d'entre eux arrivent en sixième primaire", a-t-il souligné. En rendant hommage au gouvernement burundais pour les efforts déjà consentis en faveur du peuple Batwa, M. Habimana a indiqué que le Congo-Brazzaville peut servir de modèle pour le Burundi dans la protection et la promotion des peuples autochtones. Le Congo a déjà instauré une loi spécifique sur la protection et la promotion des peuples autochtones, qui prévoit le respect des écosystèmes forestiers - traditionnellement favorables à la cueillette et à la chasse des peuples autochtones - et des autres endroits occupés par des peuples autochtones.